





#### SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE

#### Pôle Services à la Personne - AGEFIPH

#### **26 Novembre 2019**









### SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE

### **Patrick Agati**

Président du Pôle Services à la Personne









#### SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE

## Patricia Marenco Déléguée régionale de l'AGEFIPH







### LA SITUATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LES SERVICES A LA PERSONNE

Résultats du Diagnostic Conseil Approfondi réalisé en 2018 auprès des adhérents du Pôle





### Enquête auprès des adhérents du Pôle

#### Constats de départ :

Nombre important d'inaptitudes prononcées Peu d'aménagements de postes et de solutions compensatoires



=> Sollicitation de l'AGEFIPH pour faire un état des lieux de la situation des entreprises adhérentes vis-à-vis de l'emploi des travailleurs handicapés, de leurs besoins et des enjeux afin d'initier un projet en réponse aux attentes des adhérents.

Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





### Méthodologie

#### Enquête quantitative à partir des codes NAF des adhérents

- Données Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) PACA
- Données OETH PSP/Adhérents
- Questionnaire adressé à l'ensemble des adhérents

# agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

#### Enquête qualitative

• Entretiens via la réalisation d'entretiens téléphoniques auprès de la gouvernance du PSP et de ses adhérents.

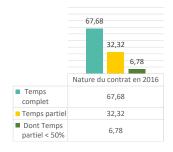
PÔLE SERVICES
À LA PERSONNE
Provence-Alpas-Côte d'Azur
Le réseau des structures de services aux domicilles



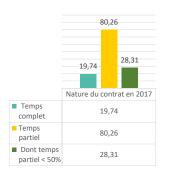
### Principaux résultats

Premiers constats : la typologie des travailleurs handicapés suit les spécificités du secteur des services à la personne, à savoir :

· Des modalités d'emploi spécifiques :









Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





### Principaux résultats

• Un déséquilibre dans la répartition homme/femme des travailleurs handicapés :





• Une ancienneté plus faible dans les structures adhérentes au PSP PACA, en lien avec le turn over structurel dont souffre le secteur :

En 2016, **52,44%** des TH en PACA ont plus de 10 ans d'ancienneté En 2017, **39,48%** des TH PSP PACA ont plus de 10 ans d'ancienneté





### Principaux résultats

En 2016, **52,2%** des établissements PACA assujettis atteignent les 6% (= aucune contribution perçu par l'Agefiph)

En 2016, **96,6%** des établissements **PSP PACA** assujettis atteignent les 6%

1 établissement sur 30 est contributeur



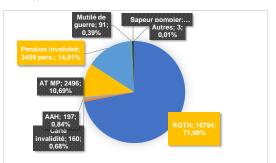
Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019



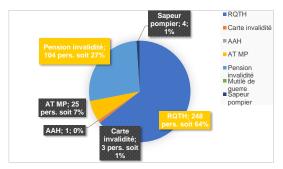


### Principaux résultats

Type de reconnaissance TH en PACA en 2016



Type de reconnaissance TH au sein du PSP PACA en 2016

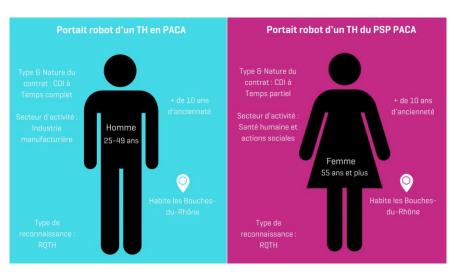


Spécificité sectorielle dégagée : un taux de pension d'invalidité représentant pratiquement le double de la moyenne régionale.

Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019







Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





### Principaux résultats

Près de 98% des inaptitudes prononcées donnent lieu à un licenciement.

Retour de questionnaire de 27 structures représentant environ 7000 emplois.

	Nombre d'inaptitudes prononcées	Nombre de licenciements suite à une inaptitude
2015	181	181
2016	185	184
2017	212	210

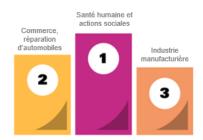
PÔLE SERVICES
À LA PERSONNE
Provence-Alpes-Côte d'Auri

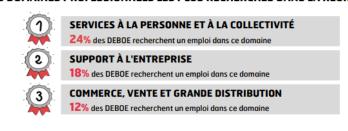


### Principaux résultats

#### TOP 3 DES SECTEURS QUI RECRUTENT DES TH

#### LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION





Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





### Principaux résultats



Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





### Conclusion

- Il y a une population de Travailleurs Handicapés importante qui évolue dans le secteur, **385 personnes** parmi les adhérents du PSP en 2016.
- Une partie des employeurs ne connaissent pas ou peu l'écosystème du Handicap et n'ont pas de politique RH dédiée au maintien en emploi.
- Le secteur est lui-même générateur de handicap de par la sollicitation physique des métiers.

Il y a donc un véritable enjeu pour le PSP à se saisir de la question du Handicap afin de :

- => faire évoluer les pratiques des structures envers les TH qu'elles embauchent
- => imaginer avec l'ensemble de l'écosystème des dispositifs et expérimentations

Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019







### LA CONVENTION CADRE PSP-AGEFIPH 2019 - 2022





#### **OBJECTIFS DE LA CONVENTION**

Intégrer le handicap dans la stratégie globale du PSP en incitant ses entreprises adhérentes à se mobiliser dans le cadre de leur politique RH sur la question emploi/handicap grâce à différentes actions visant à :

- →Informer, sensibiliser et accompagner les entreprises, y compris celles de moins de 20 salariés, sur les actions à mener pour recruter et maintenir dans l'emploi les personnes handicapées ;
- → Collaborer avec l'écosystème des partenaires de l'emploi, de la formation et de la santé au travail pour créer des dispositifs favorisant le maintien en emploi et les parcours professionnels des travailleurs handicapés.



Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





#### **OBJECTIFS DE LA CONVENTION**

#### 7 axes:

Professionnalisation et information des acteurs internes du Pôle Services à la Personne Professionnalisation et information des acteurs externes (entreprises adhérentes)

Information et communication

Recrutement et intégration

Accompagnement des parcours professionnels des salariés handicapés

Maintien dans l'emploi Collaboration avec le secteur protégé et adapté



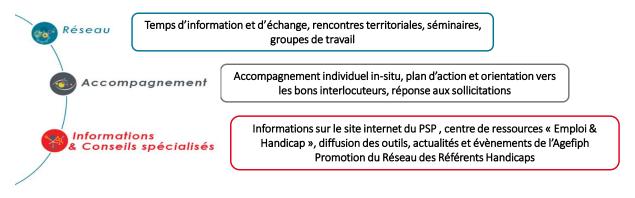
Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





### Les principales actions de la convention

#### Accompagnement des entreprises adhérentes





Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





#### Les principales actions de la convention

#### Création de partenariats

- Acteurs de l'emploi, accompagnement vers et dans l'emploi des travailleurs handicapé (Cap Emploi, Pôle Emploi...)
- Acteurs de la santé au travail (Services de santé au travail, CARSAT, CPAM, ARACT PACA, Agefiph...)
- Acteurs de la **formation** (OPCO, Organismes de formation, Branche...)
- Acteurs du secteur protégé et adapté









### Les principales actions de la convention

#### Création d'un guide Handicap et Services à la Personne

Objectif : mettre en avant l'importance de décliner des pratiques spécifiques aux travailleurs handicapés dans la politique de management des Ressources Humaines.

Composé de fiches thématiques et de témoignages d'entreprises du réseau :

- Recrutement et intégration
- Parcours professionnels
- Maintien en emploi
- Collaboration avec le secteur protégé et adapté





Signature de la convention PSP – AGEFIPH 26 novembre 2019





#### Les principales actions de la convention

#### Création de dispositifs innovants

#### Dispositif de prévention de l'inaptitude

- Réunir les acteurs de la « santé au travail » et des parcours professionnels
- Réfléchir à l'articulation de leur offre de services
- Activer les compétences de chacun lors de détection de signaux d'alerte pour éviter l'inaptitude

### Dispositif de formation d'encadrement intermédiaire à destination des TH et des salariés en usure professionnelle

- Déterminer le cadre de l'action (choix du diplôme ou de la formation, nombre de stagiaires à former, dispositif de financement à mobiliser, ...),
- Recruter les stagiaires au sein des adhérents
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer l'action











### Merci pour votre attention

Contact Pôle Services à la Personne

Chargée de mission RH/RSE : **Fiona ICARD**<u>fiona.icard@psppaca.fr</u>
04 91 31 10 24
74 Rue Edmond Rostand 13006 Marseille

Contact AGEFIPH

Chargée d'Etudes et Développement: **Fabiola BERIZIKY**<u>f-beriziky@agefiph.asso.fr</u>
04 42 93 15 32

Rue de la Carrière de Bachasson 13590 MEYREUIL